

GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT

AVENS - SIÈGE



1- LOCALISATION

ADRESSE:

100 Avenue Sénéquier - 83000 TOULON
<https://goo.gl/maps/QFRvARzLEmHnFYVJ7>

NUMERO DE TELEPHONE:

Standard: 04 98 00 44 00 (Du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00)

PARKING:

Le siège ne dispose pas de place de parking vous pouvez vous stationner aux alentours



2- PRÉSENTATION & HORAIRES

Présentation des services :

Direction générale : Directeur général, Directeur des Systèmes d'Informations, Directrice Administrative et Financière, les Ressources Humaines

Service paie

Service Qualité

Service Comptabilité



Horaires du siège:

Du lundi au Jeudi 08h00 - 12h00 / 13h00-17h00



3- SE REPÉRER ET PRENDRE SES MARQUES

Plan du siège :

Au 1er étage : Vous trouverez le service paie, le service qualité, le bureau du président ainsi qu'une salle de réunion

Au 2ème étage: vous trouverez le service comptabilité

Au 3ème étage: vous trouverez le service des systèmes d'informations, le service des Ressources Humaines, une salle de réunion et un coin repas

Lorsque vous arrivez:

Vous serez accueilli par votre référent qui vous donnera votre affectation ainsi que vos codes pour accéder aux outils informatiques

Les plans du siège se trouve en page 2



4- PROCEDURES

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Le port des EPI ne concerne pas le siège de l'association.

SSI: A voir avec OB et MJHS

En cas d'alarme, rejoignez le parking à gauche du bâtiment, à l'extérieur.



5- NUMÉROS D'URGENCE



112: Numéro d'urgence européen

18: Pompiers

15: Samu



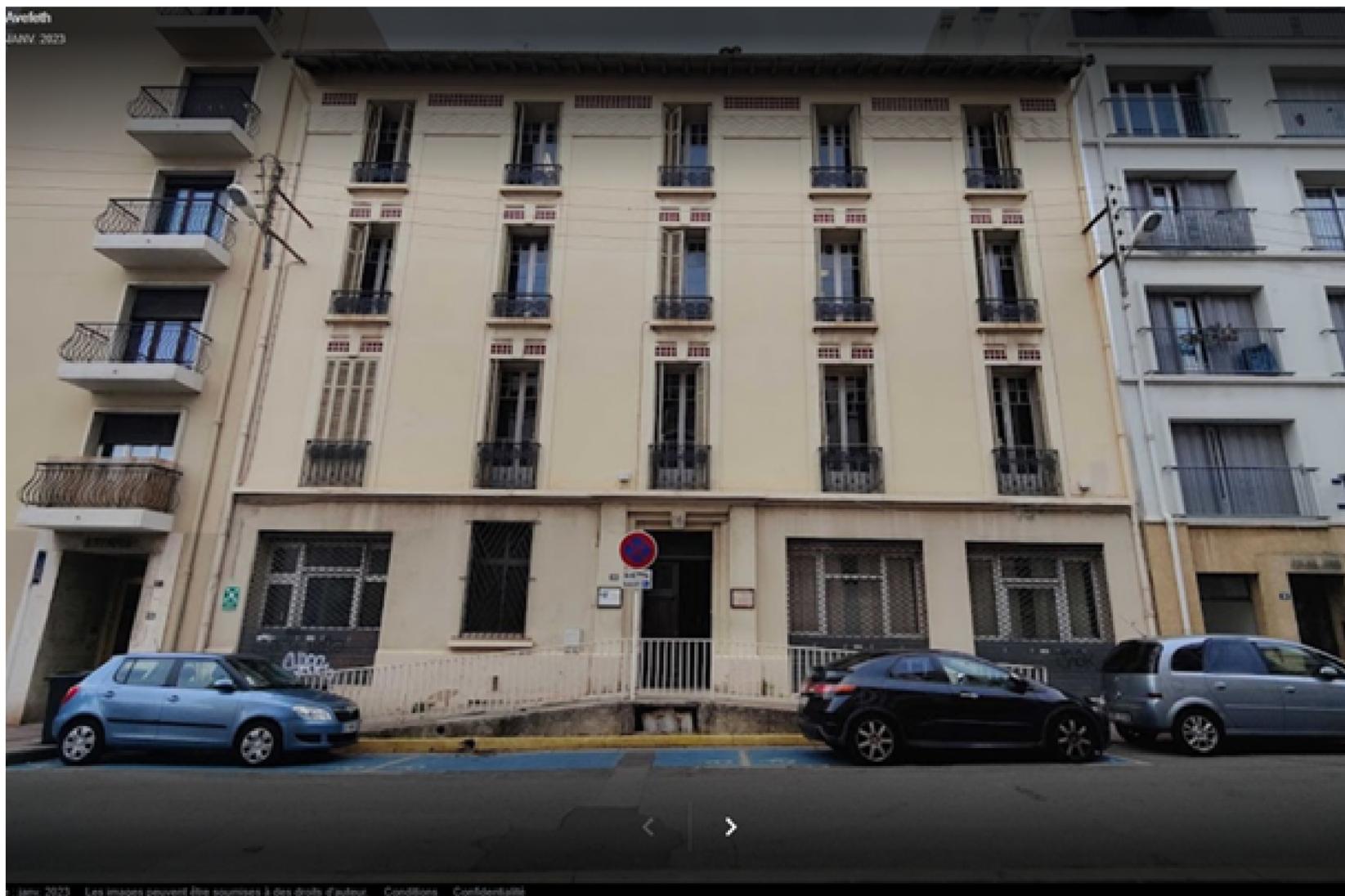
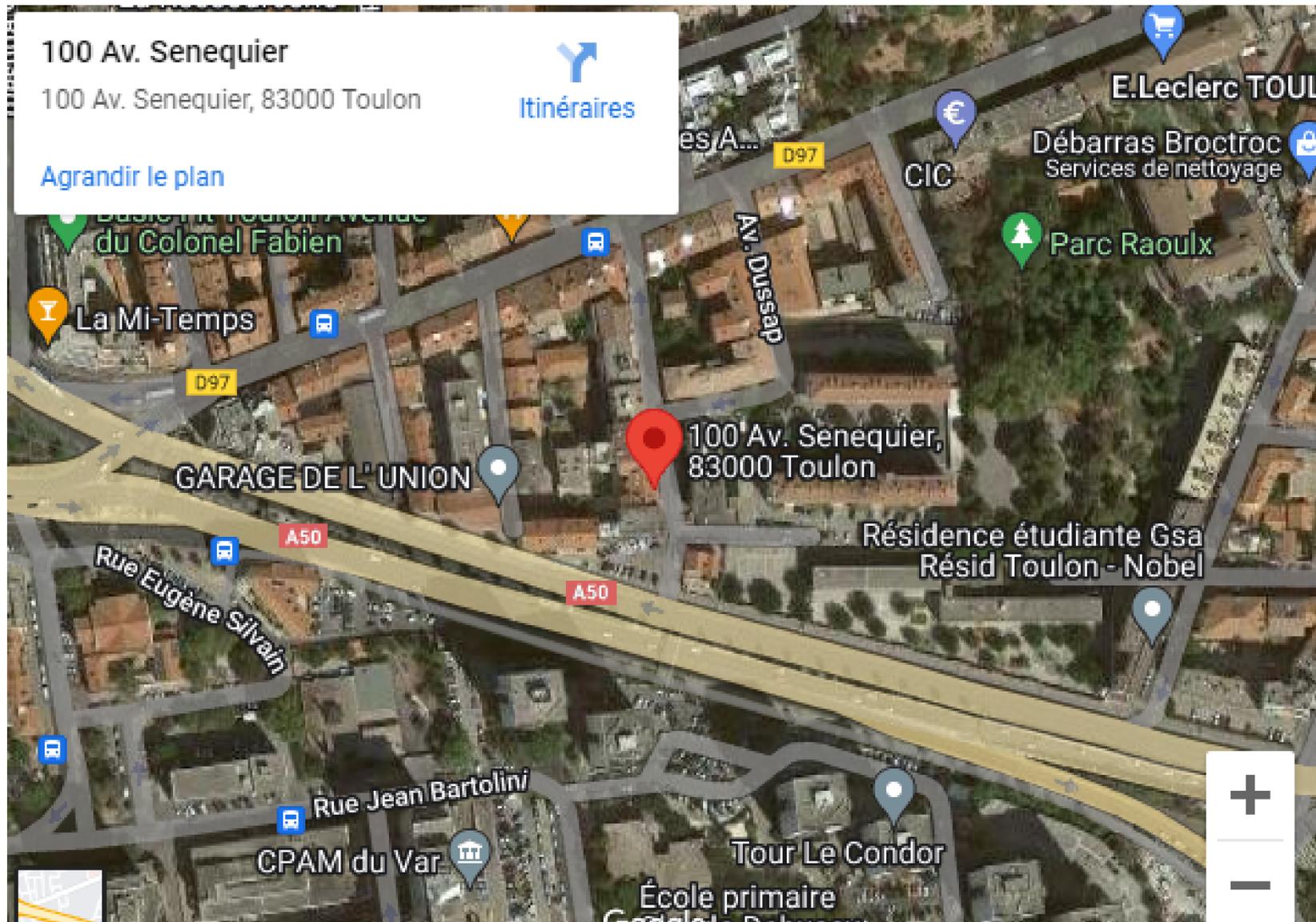
6- INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ

Vous devez prendre soin de votre santé et de votre sécurité, ainsi que de celles des autres personnes présentes à vos côtés.

- La circulation dans les locaux est libre ; une vigilance est à porter sur les sols pouvant glisser après les opérations d'entretien des locaux. La circulation en dehors des locaux sera soumise au respect du code de la route ; la consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite pour toute personne amenée à conduire les véhicules de l'association.
- Les conditions d'exécution de votre travail sont liées à vos qualifications et à votre métier au sein de l'établissement. N'hésitez pas à solliciter votre référent chargé de vous accueillir pour toute question sur les bons gestes à avoir, les instructions de travail existantes, le fonctionnement des matériels notamment. Lors de manipulation de personnes/matériels, restez vigilants sur les efforts réalisés et les postures prises.

PLANS DU BÂTIMENT

Plan siège Avefeth Esperance Var



- La conduite à tenir en cas d'accident est présentée par affichage dans l'établissement, sur les plans d'évacuation et à proximité de la centrale incendie.
- En cas de départ de feu, vous pouvez utiliser l'extincteur disponible à proximité en suivant les consignes mentionnées dessus.
- En cas d'accident de personne, restez calme et contactez un titulaire ou votre référent d'accueil ; si nécessaire, suivez les consignes de l'établissement pour appeler directement les pompiers au 18.
- Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de votre Établissement) est consultable à l'accueil de l'établissement. Il est également disponible en version numérisée sur le serveur commun à l'emplacement suivant : G:\0_ESPACE DOCUMENTAIRE\DUERP.
- Coordonnées du service de santé au Travail : AIST83 :174 rue Danton, 83000 TOULON . Tel: 04 94 46 92 40